



**EXTRAIT DU REGISTRE  
des Délibérations du Conseil Municipal**

**Séance du 4 avril 2019**

Le Conseil Municipal, convoqué le 28 mars 2019, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

**Présidence** de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

**Étaient présents :** M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à partir de la question n° 4), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à partir de la question n° 4), M. Emile BRIOT (à partir de la question n° 4), M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET (à partir de la question n° 4), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER (à partir de la question n° 4), Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON (à partir de la question n° 4), M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Christine WERTHE.

**Secrétaire :** Mme Carine MICHEL.

**Absents :** Mme Claudine CAULET, M. Clément DELBENDE, Mme Myriam EL YASSA, Mme Rosa REBRAB, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, M. Pascal BONNET, Mme Mina SEBBAH, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

**Procurations de vote :** Mme Claudine CAULET à Mme Françoise PRESSE, M. Clément DELBENDE à Mme Elsa MAILLOT, Mme Myriam EL-YASSA à Mme Marie ZEHAF, M. Yannick POUJET à Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Rosa REBRAB à M. Nicolas BODIN, M. Rémi STHAL à Mme Catherine THIEBAUT, Mme Ilva SUGNY à Mme Carine MICHEL, M. Pascal BONNET à M. Jacques GROSPERRIN, Mme Mina SEBBAH à Mme Christine WERTHE.

**OBJET :** 34 - Education - Petite Enfance - Programme de travaux 2019 - Demande de subventions

**Education - Petite Enfance**  
**Programme de travaux 2019**  
**Demande de subventions**

**Rapporteur : M. l'Adjoint DAHOUI**

	Date	Avis
Commission n° 4	19/03/2019	Pour information

Le programme de travaux d'investissement, proposé au budget 2019, se compose de divers travaux d'aménagements, de conservation, d'amélioration d'usages et de sécurité, d'équipements dans les cours des écoles maternelles, élémentaires et les crèches, ainsi que la lutte contre les îlots de chaleur, se répartissant de la manière suivante :

**1 - Tranches annuelles**

<b>- Ligne 21.211.2128.00502 (maternelles) :</b>	<b>11 200 €</b>
• Soins aux arbres, interventions ponctuelles sur arbres	3 000 €
• Aménagements ponctuels en faveur de l'éveil à l'écocitoyenneté et à la préservation et la mise en valeur de la biodiversité	8 200 €
<b>- Ligne 21.211.2128.0096013 (maternelles) :</b>	<b>15 000 €</b>
• Ecole maternelle Champagne-Reims : réaménagement de l'aire de jeux	15 000 €
<b>- Ligne 21.212.2128.00502 (primaires) :</b>	<b>3 000 €</b>
• Soins aux arbres, interventions ponctuelles sur arbres	1 000 €
• Interventions diverses (plantations, pare-ballons ...)	2 000 €
<b>- Ligne 21.64.2128.0096013 (crèches) :</b>	<b>6 080 €</b>
• Améliorations ponctuelles des jeux et sols amortissants des aires de jeux et cours d'évolution (EAJE de Montrapon - cour des petits)	

**2 - Enveloppe de proximité**

L'effort budgétaire engagé depuis 2017 pour réaménager des aires de jeux de plusieurs écoles maternelles se poursuit cette année, en intégrant leur environnement immédiat dont les entourages d'arbres et l'accessibilité.

L'objectif est de faire évoluer le modèle de cours de récréation, très imprimé par un ordonnancement géométrique, souligné par le bâti et des arbres en alignement, avec un revêtement en enrobé.

Le principe de recomposition des cours et aires de jeux est de :

- Respecter les besoins des enfants de la tranche d'âge (2-6 ans en maternelle) : différentes zones pour différents usages, sportifs, coins calmes, coins pour jeux de sociabilisation...
- Apporter de la diversification aux sols, en intégrant le principe de perméabilité et de variété dans le choix des matériaux et le modelé de la cour.

- Végétaliser différemment en composant avec les strates arborées, arbustives et herbacées, en apportant de la diversité végétale (plantes à port libre, hauteurs variées, florifères...) et ainsi renforcer la biodiversité locale et lutter contre les îlots de chaleur.
- Réutiliser les jeux présents en les complétant par d'autres équipements peut-être moins standardisés apportant également un aspect ludique et favorisant la coordination motrice, l'éveil, l'acuité sensorielle...

**- Ligne 21.211.2128.0019015 : 200 000 €**

- Réhabilitation des cours et aires de jeux des écoles maternelles Bersot, Bert, Fertet, et Vauthier.
- Travaux d'amélioration et de mise en conformité d'aires de jeux des écoles maternelles Butte, Champagne, Cologne, Ile de France, Montrapon, Saint-Exupéry et Sapins.
- Désimperméabilisation des sols et recomposition de cours de récréation telle que Kergomard.

**A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide :**

- d'approuver le programme de travaux ci-avant proposé,
- d'autoriser M. le Maire à solliciter des aides financières de tout partenaire susceptible de soutenir ces opérations, la Ville de Besançon s'engageant à prendre à sa charge les financements non acquis.

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
La Première Adjointe,



*Dard.*  
Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0